

EPIC PORT DE ROSCOFF – VIEUX PORT

LISTES DES DELIBERATIONS DU CONSEIL D'ADMINISTRATION
DU 27 FEVRIER 2024

DEL.2024/02/27-01 examinée le 27 février 2024 – **Approbation des procès-verbaux des réunions du 04 avril 2023 et du 30 octobre 2023 : Approuvée à l'Unanimité**

DEL.2024/02/27-02 examinée le 27 février 2024 – **Compte de Gestion 2023 : Approuvée à l'Unanimité**

DEL.2024/02/27-03 examinée le 27 février 2024 – **Compte Administratif 2023 : Approuvée à l'Unanimité**

DEL.2027/02/27-04 examinée le 27 février 2024 – **Affectation du Résultat 2023 : Approuvée à l'Unanimité**

DEL.2027/02/27-05 examinée le 27 février 2024 – **Budget 2024 : Approuvée à l'Unanimité**

DEL.2027/02/27-06 examinée le 27 février 2024 – **Tarifs 2024 : Approuvée à l'Unanimité**

DEL.2027/02/27-07 examinée le 27 février 2024 – **Adhésion groupement de commandes SDEF : Approuvée à l'Unanimité**

DEL.2027/02/27-08 examinée le 27 février 2024 – **Modifications des emplois : Approuvée à l'Unanimité**

La Présidente,
Odile THUBERT MONTAGNE



Le Secrétaire,
Jean-Jacques ROIGNANT



EPIC PORT DE ROSCOFF
VIEUX PORT
cs60069
29682 ROSCOFF cedex
Tél:02.98.24.43.00
Siret 909 290 215 00013-APE 5224A

République Française
Département du Finistère
Arrondissement de Morlaix
EPIC PORT DE ROSCOFF – VIEUX PORT

**EXTRAIT DU REGISTRE DES DELIBERATIONS
DU CONSEIL D'ADMINISTRATION**

DEL.2024/02/27-01

OBJET : APPROBATION DES PROCES VERBAUX DES REUNION DU 4 AVRIL ET 30 OCTOBRE 2023

L'an Deux Mil Vingt-quatre, le 27 Février à DIX-SEPT heures, les membres du CONSEIL D'ADMINISTRATION de l'EPIC PORT DE ROSCOFF – VIEUX PORT, désignés par le Conseil Municipal en date du 20 décembre 2021, se sont réunis, sous la présidence de Madame Odile THUBERT MONTAGNE, Présidente, en l'Hôtel de Ville sur la convocation qu'elle a adressée en application des articles L. 2121-10 et L. 2121-12 du Code Général des Collectivités Territoriales.

PRÉSENTS :

Madame Odile THUBERT MONTAGNE, Monsieur Michel AUTRET, Monsieur Jean-Jacques ROIGNANT, Monsieur Philippe POTIN, Monsieur André MORVAN, Monsieur Jean-Luc DERRIEN et Monsieur Marc SIMON.

ABSENT AYANT DONNÉ PROCURATION

Monsieur Jean-Paul CHAPALAIN à Monsieur Marc SIMON

ABSENT

Monsieur Eric GRALL

En exercice : 9

Présents : 7

Votants : 8

Date de la convocation : 22 Février 2024

Monsieur Jean-Jacques ROIGNANT a été désigné secrétaire.

Madame la Présidente invite les membres du Conseil d'Administration à adopter les procès-verbaux des réunions des 4 avril et 30 octobre 2023.

En conséquence, les membres du Conseil d'Administration, après avoir délibéré, à l'unanimité :

- **ADOPTENT** les procès-verbaux des séances du 04 avril 2023 et du 30 octobre 2023 et ont signé sur le registre des membres présents ayant assisté.

La Présidente,
Odile THUBERT MONTAGNE



Le Secrétaire,
Jean-Jacques ROIGNANT



EPIC PORT DE ROSCOFF
VIEUX PORT
cs60069
29682 ROSCOFF cedex
Tél:02.98.24.43.00
Siret 909 290 215 00013-APE 5224A

EPIC PORT DE ROSCOFF – VIEUX PORT

**PROCES-VERBAL DU CONSEIL D'ADMINISTRATION
DU 4 AVRIL 2023**

L'an Deux Mil Vingt-trois, le 4 Avril à SEIZE heures, les membres du CONSEIL D'ADMINISTRATION de l'EPIC PORT DE ROSCOFF – VIEUX PORT, désignés par le Conseil Municipal en date du 20 décembre 2021, se sont réunis, sous la présidence de Madame Odile THUBERT MONTAGNE, Présidente, en l'Hôtel de Ville sur la convocation qu'elle a adressée en application des articles L. 2121-10 et L. 2121-12 du Code Général des Collectivités Territoriales.

PRÉSENTS :

Madame Odile THUBERT MONTAGNE, Monsieur Michel AUTRET, Monsieur Jean-Jacques ROIGNANT, Monsieur Philippe POTIN, Monsieur André MORVAN, Monsieur Jean-Luc DERRIEN et Monsieur Marc SIMON.

ABSENT AYANT DONNÉ PROCURATION

Monsieur Jean-Paul CHAPALAIN à Monsieur Eric GRALL

ABSENT

Monsieur Eric GRALL

En exercice : 9

- Présents : 7
- Votants : 7

Date de la convocation : 29 mars 2023

Monsieur Michel AUTRET a été désigné secrétaire.

ORDRE DU JOUR DE LA SÉANCE

- Approbation du procès-verbal de la réunion du 7 mars 2023
- Compte de gestion 2022
- Compte administratif 2022
- Affectation du résultat 2022
- Budget 2023

DEL.2023/04/04-01 - Approbation du procès-verbal de la réunion du 7 Mars 2023

Madame la Présidente a invité les membres du Conseil d'Administration à adopter le procès-verbal de la réunion du 7 mars 2023.

Monsieur Marc SIMON a indiqué que la motion « vote à l'unanimité » pour le ROB n'est pas adéquate car il estime ne pas avoir eu les éléments nécessaires lors du DOB.

Madame la Présidente en prend note, en précisant que le DOB a bien eu lieu et qu'il était simplement demandé d'en prendre acte conformément aux textes en vigueur.

En conséquence, les membres du Conseil d'Administration, après avoir délibéré, à l'unanimité :

- **ONT ADOPTÉ** le procès-verbal de séance du 7 mars 2023.

DEL.2023/04/04-02 – Compte de Gestion 2022

Madame Christine SANINI, chef des services comptables, SGC de Morlaix, de l'EPIC Port de Roscoff – Vieux Port, pour l'année 2022, comme suit :

Section de fonctionnement : 201 330.35 €
Section d'investissement : -62 245.60 €

En conséquence, les membres du Conseil d'Administration, après avoir délibéré, à l'unanimité :

- **ONT APPROUVÉ** le compte de gestion pour l'année 2022.

Madame la Présidente a quitté la séance.

DEL.2023/04/04-03 – Compte Administratif 2022

M. AUTRET, Président de séance, a présenté les résultats apparaissant sur le compte administratif établi par Mme la Présidente. Ils correspondent à ceux figurant sur le compte de gestion arrêté par Madame Christine SANINI, chef des services comptables :

Section de fonctionnement : 201 330.35 €
Section d'investissement : - 62 245.60 €

En conséquence, les membres du Conseil d'Administration, après avoir délibéré, à l'unanimité :

- **ONT APPROUVÉ** le compte administratif pour l'année 2022.

Retour de Madame la Présidente

DEL.2023/04/04-04 – Affectation du Résultat 2022

Compte tenu du résultat de fonctionnement et du besoin de financement de la section d'investissement, Mme la Présidente a proposé d'affecter le résultat comme suit : 201 330 €.

Ce résultat sera inscrit au compte 1068, en recette d'investissement, au budget 2023.

En conséquence, les membres du Conseil d'Administration, après avoir délibéré, à l'unanimité :

- **ONT APPROUVÉ** l'affectation proposée du résultat.

DEL.2023/04/04-05 – Budget 2023

Suite au débat d'orientations budgétaires du 7 mars 2023 et à la présentation et l'approbation du projet de budget 2023 au cours du conseil portuaire du 23 février, Madame la Présidente a proposé d'approuver le document budgétaire qui s'équilibre tant en dépenses qu'en recettes à :

799 971.00 € en section de fonctionnement,
708 401.00 € en section d'investissement.

En conséquence, les membres du Conseil d'Administration, après avoir délibéré, à l'unanimité :

- **ONT APPROUVÉ** le budget pour l'année 2023.

Séance levée à 17h35

La Présidente,
Odile THUBERT MONTAGNE



EPIC PORT DE ROSCOFF
VIEUX PORT
cs60069
29682 ROSCOFF cedex
Tél:02.98.24.43.00
Siret 909 290 215 00013-APE 5224A

Le secrétaire,
Michel AUTRET



EPIC PORT DE ROSCOFF – VIEUX PORT

**PROCES-VERBAL DU CONSEIL D'ADMINISTRATION
DU 30 OCTOBRE 2023**

L'an deux mil vingt-trois, le 30 octobre à seize heures trente, les membres du CONSEIL D'ADMINISTRATION de l'EPIC PORT DE ROSCOFF – VIEUX PORT, désignés par le Conseil Municipal en date du 20 décembre 2021, se sont réunis, sous la présidence de Madame Odile THUBERT MONTAGNE, Présidente, en l'Hôtel de Ville sur la convocation qu'elle a adressée en application des articles L. 2121-10 et L. 2121-12 du Code Général des Collectivités Territoriales.

PRÉSENTS :

Madame Odile THUBERT MONTAGNE, Monsieur Michel AUTRET, Monsieur Jean-Jacques ROIGNANT, Monsieur Philippe POTIN, Monsieur André MORVAN, M. Jean-Luc DERRIEN, Monsieur Eric GRALL.

ABSENTS AYANT DONNÉ PROCURATION

Monsieur Jean-Paul CHAPALAIN à Monsieur Jean-Luc DERRIEN
Monsieur Marc SIMON à Monsieur Eric GRALL

En exercice : 9

- Présents : 7
- Votants : 9

Date de la convocation : 24 octobre 2023

Monsieur Michel AUTRET a été désigné secrétaire.

ORDRE DU JOUR DE LA SÉANCE

- Présentation par l'AMO du diagnostic de l'étude d'aménagement du Vieux Port
- Travaux urgents musoir du Quai Neuf
- Décision budgétaire modificative
- Informations diverses

DEL.2023/10/30-01 – Présentation par l'AMO du diagnostic de l'étude d'aménagement du Vieux Port

Madame la Présidente retrace brièvement l'historique du projet en cours d'aménagement du Vieux Port et demande à M. GALLARD, urbaniste responsable d'AIA Territoires, entreprise mandataire du groupement chargé de l'assistance à maîtrise d'ouvrage, de présenter les résultats du diagnostic effectué durant l'été 2023.

M. GALLARD et les autres membres du groupement détaillent les enjeux de cette étude préalable à l'élaboration d'un programme d'opération et au choix d'un maître d'œuvre adéquat, et visant à restructurer, mettre en valeur, requalifier de façon optimale les espaces du Vieux Port et du front de mer.

En conséquence, les membres du Conseil d'Administration, après avoir délibéré, à l'unanimité :

- **ONT PRIS ACTE** de la tenue de cette présentation du diagnostic du Vieux Port.

DEL.2023/10/30-02 – Travaux urgents musoir du Quai Neuf

Des travaux effectués fin 2010 n'ont pas été effectués dans les règles de l'art et ont engendré des désordres importants menaçant l'intégrité du musoir du Quai Neuf. L'historique du dossier a été transmis à chaque membre du Conseil d'administration préalablement à la séance.

Un contentieux est en cours avec la maîtrise d'œuvre et l'entreprise responsables, l'EPIC demande le remboursement du coût des réparations et une indemnisation pour les préjudices subis.

Afin de sécuriser le musoir, il est urgent de nommer un nouveau maître d'œuvre et de valider l'opération de réparation.

Pour information, devis provisoire ARTELIA (MO) : 32 420 € HT, devis provisoire MERCERON (travaux) : 129 822 € HT.

Considérant les risques d'effondrement du musoir suite aux malfaçons (constatées par l'expert judiciaire désigné par le Tribunal Administratif de Rennes), créant une situation d'urgence,

les membres du Conseil d'Administration, après avoir délibéré, à l'unanimité :

- **APPROUVENT** les réparations urgentes du musoir du Quai Neuf et leur enveloppe financière prévisionnelle ;
- **AUTORISENT** Mme la Présidente à signer les marchés correspondants, ainsi que toute pièce s'y rapportant.

DEL.2023/10/30-03 – Décision budgétaire modificative

Madame la Présidente propose d'adopter cette décision budgétaire modificative afin de prendre en considération des modifications intervenues sur le budget, et /ou d'ajuster des comptes.

Vu le tableau comptable annexé, transmis au préalable aux membres du Conseil d'Administration,

les membres du Conseil d'Administration, après avoir délibéré, à l'unanimité :

- **ADOPTENT** la décision budgétaire modificative présentée.

Séance levée à 18h15

La Présidente,
Odile THUBERT MONTAGNE



Le secrétaire,
Michel AUTRET



EPIC PORT DE ROSCOFF
VIEUX PORT
cs60069
29682 ROSCOFF cedex
Tél:02.98.24.43.00
Siret 909 290 215 00013-APE 5224A

République Française
Département du Finistère
Arrondissement de Morlaix
EPIC PORT DE ROSCOFF – VIEUX PORT

EXTRAIT DU REGISTRE DES DELIBERATIONS
DU CONSEIL D'ADMINISTRATION

DEL.2024/02/27-02

OBJET : COMPTE DE GESTION 2023

L'an Deux Mil Vingt-quatre, le 27 Février à DIX-SEPT heures, les membres du CONSEIL D'ADMINISTRATION de l'EPIC PORT DE ROSCOFF – VIEUX PORT, désignés par le Conseil Municipal en date du 20 décembre 2021, se sont réunis, sous la présidence de Madame Odile THUBERT MONTAGNE, Présidente, en l'Hôtel de Ville sur la convocation qu'elle a adressée en application des articles L. 2121-10 et L. 2121-12 du Code Général des Collectivités Territoriales.

PRÉSENTS :

Madame Odile THUBERT MONTAGNE, Monsieur Michel AUTRET, Monsieur Jean-Jacques ROIGNANT, Monsieur Philippe POTIN, Monsieur André MORVAN, Monsieur Jean-Luc DERRIEN et Monsieur Marc SIMON.

ABSENT AYANT DONNÉ PROCURATION

Monsieur Jean-Paul CHAPALAIN à Monsieur Marc SIMON

ABSENT

Monsieur Eric GRALL

En exercice : 9

Présents : 7

Votants : 8

Date de la convocation : 22 Février 2024

Monsieur Jean-Jacques ROIGNANT a été désigné secrétaire.

Madame Christine SANINI, chef des services comptables, SGC de Morlaix, a arrêté le compte de gestion de l'EPIC Port de Roscoff – Vieux Port, pour l'année 2023, comme suit :

Section de fonctionnement :

Résultats comptables 2023 sans les RAR + 346 649,82 €

Section d'investissement :

Résultats comptables 2023 sans les RAR - 258 975,69 €

En conséquence, les membres du Conseil d'Administration, après avoir délibéré, à l'unanimité :

- **APPROUVENT** le compte de gestion pour l'année 2023.

La Présidente,
Odile THUBERT MONTAGNE

Le Secrétaire,
Jean-Jacques ROIGNANT



EPIC PORT DE ROSCOFF
VIEUX PORT
cs60069
29682 ROSCOFF cedex
Tél:02.98.24.43.00
Siret 909 290 215 00013-APE 5224A



République Française
Département du Finistère
Arrondissement de Morlaix
EPIC PORT DE ROSCOFF – VIEUX PORT

EXTRAIT DU REGISTRE DES DELIBERATIONS
DU CONSEIL D'ADMINISTRATION

DEL.2024/02/27-03

OBJET : COMPTE ADMINISTRATIF 2023

L'an Deux Mil Vingt-quatre, le 27 Février à DIX-SEPT heures, les membres du CONSEIL D'ADMINISTRATION de l'EPIC PORT DE ROSCOFF – VIEUX PORT, désignés par le Conseil Municipal en date du 20 décembre 2021, se sont réunis, sous la présidence de Madame Odile THUBERT MONTAGNE, Présidente, en l'Hôtel de Ville sur la convocation qu'elle a adressée en application des articles L. 2121-10 et L. 2121-12 du Code Général des Collectivités Territoriales.

PRÉSENTS :

Madame Odile THUBERT MONTAGNE, Monsieur Michel AUTRET, Monsieur Jean-Jacques ROIGNANT, Monsieur Philippe POTIN, Monsieur André MORVAN, Monsieur Jean-Luc DERRIEN et Monsieur Marc SIMON.

ABSENT AYANT DONNÉ PROCURATION

Monsieur Jean-Paul CHAPALAIN à Monsieur Marc SIMON

ABSENT

Monsieur Eric GRALL

En exercice : 9

Présents : 7

Votants : 7

Date de la convocation : 22 Février 2024

Monsieur Jean-Jacques ROIGNANT a été désigné secrétaire.

Madame Odile THUBERT MONTAGNE, Présidente, sort de la salle du conseil et ne participe pas au vote.

M. AUTRET, Président de séance, présente les résultats apparaissant sur le compte administratif établi par Mme la Présidente. Ils correspondent à ceux figurant sur le compte de gestion arrêté par Madame Christine SANINI, chef des services comptables (P.J. n° 2) :

Section de fonctionnement : + 346 649,82 €

Section d'investissement : - 258 975,69 €

En conséquence, les membres du Conseil d'Administration, après avoir délibéré, à l'unanimité :

- **APPROUVENT** le compte administratif pour l'année 2023.

La Présidente,
Odile THUBERT MONTAGNE



Le Secrétaire,
Jean-Jacques ROIGNANT



EPIC PORT DE ROSCOFF
VIEUX PORT
cs60069
29682 ROSCOFF cedex
Tél:02.98.24.43.00
Siret 909 290 215 00013-APE 5224A

République Française
Département du Finistère
Arrondissement de Morlaix
EPIC PORT DE ROSCOFF – VIEUX PORT

EXTRAIT DU REGISTRE DES DELIBERATIONS
DU CONSEIL D'ADMINISTRATION

DEL.2024/02/27-04

OBJET : AFFECTATION DES RESULTATS 2023

L'an Deux Mil Vingt-quatre, le 27 Février à DIX-SEPT heures, les membres du CONSEIL D'ADMINISTRATION de l'EPIC PORT DE ROSCOFF – VIEUX PORT, désignés par le Conseil Municipal en date du 20 décembre 2021, se sont réunis, sous la présidence de Madame Odile THUBERT MONTAGNE, Présidente, en l'Hôtel de Ville sur la convocation qu'elle a adressée en application des articles L. 2121-10 et L. 2121-12 du Code Général des Collectivités Territoriales.

PRÉSENTS :

Madame Odile THUBERT MONTAGNE, Monsieur Michel AUTRET, Monsieur Jean-Jacques ROIGNANT, Monsieur Philippe POTIN, Monsieur André MORVAN, Monsieur Jean-Luc DERRIEN et Monsieur Marc SIMON.

ABSENT AYANT DONNÉ PROCURATION

Monsieur Jean-Paul CHAPALAIN à Monsieur Marc SIMON

ABSENT

Monsieur Eric GRALL

En exercice : 9

Présents : 7

Votants : 8

Date de la convocation : 22 Février 2024

Monsieur Jean-Jacques ROIGNANT a été désigné secrétaire.

Compte tenu du résultat de fonctionnement et du besoin de financement de la section d'investissement, Mme la Présidente propose d'affecter le résultat comme suit : 245 545,69 €
Ce résultat sera inscrit au compte 1068, en recette d'investissement, au budget 2024.

En conséquence, les membres du Conseil d'Administration, après avoir délibéré, à l'unanimité :

- **APPROUVENT** l'affectation proposée du résultat.

La Présidente,
Odile THUBERT MONTAGNE

Le Secrétaire,
Jean-Jacques ROIGNANT



EPIC PORT DE ROSCOFF
VIEUX PORT
cs60069
29682 ROSCOFF cedex
Tél:02.98.24.43.00
Siret 909 290 215 00013-APE 5224A



République Française
Département du Finistère
Arrondissement de Morlaix
EPIC PORT DE ROSCOFF – VIEUX PORT

EXTRAIT DU REGISTRE DES DELIBERATIONS
DU CONSEIL D'ADMINISTRATION

DEL.2024/02/27-05

OBJET : BUDGET 2024

L'an Deux Mil Vingt-quatre, le 27 Février à DIX-SEPT heures, les membres du CONSEIL D'ADMINISTRATION de l'EPIC PORT DE ROSCOFF – VIEUX PORT, désignés par le Conseil Municipal en date du 20 décembre 2021, se sont réunis, sous la présidence de Madame Odile THUBERT MONTAGNE, Présidente, en l'Hôtel de Ville sur la convocation qu'elle a adressée en application des articles L. 2121-10 et L. 2121-12 du Code Général des Collectivités Territoriales.

PRÉSENTS :

Madame Odile THUBERT MONTAGNE, Monsieur Michel AUTRET, Monsieur Jean-Jacques ROIGNANT, Monsieur Philippe POTIN, Monsieur André MORVAN, Monsieur Jean-Luc DERRIEN et Monsieur Marc SIMON.

ABSENT AYANT DONNÉ PROCURATION

Monsieur Jean-Paul CHAPALAIN à Monsieur Marc SIMON

ABSENT

Monsieur Eric GRALL

En exercice : 9

Présents : 7

Votants : 8

Date de la convocation : 22 Février 2024

Monsieur Jean-Jacques ROIGNANT a été désigné secrétaire.

Madame la Présidente vous propose d'approuver ce document budgétaire (P.J. n° 3) qui s'équilibre tant en dépenses qu'en recettes à :

- 573 480,00 € en section de fonctionnement,
- 630 058,69 € en section d'investissement.

En conséquence, les membres du Conseil d'Administration, après avoir délibéré, à l'unanimité :

- **APPROUVENT** le budget pour l'année 2024.

La Présidente,
Odile THUBERT MONTAGNE

Le Secrétaire,
Jean-Jacques ROIGNANT



EPIC PORT DE ROSCOFF
VIEUX PORT
cs60069
29682 ROSCOFF cedex
Tél:02.98.24.43.00
Siret 909 290 215 00013-APE 5224A

République Française
Département du Finistère
Arrondissement de Morlaix
EPIC PORT DE ROSCOFF – VIEUX PORT

EXTRAIT DU REGISTRE DES DELIBERATIONS
DU CONSEIL D'ADMINISTRATION

DEL.2024/02/27-06

OBJET : TARIFS 2024

L'an Deux Mil Vingt-quatre, le 27 Février à DIX-SEPT heures, les membres du CONSEIL D'ADMINISTRATION de l'EPIC PORT DE ROSCOFF – VIEUX PORT, désignés par le Conseil Municipal en date du 20 décembre 2021, se sont réunis, sous la présidence de Madame Odile THUBERT MONTAGNE, Présidente, en l'Hôtel de Ville sur la convocation qu'elle a adressée en application des articles L. 2121-10 et L. 2121-12 du Code Général des Collectivités Territoriales.

PRÉSENTS :

Madame Odile THUBERT MONTAGNE, Monsieur Michel AUTRET, Monsieur Jean-Jacques ROIGNANT, Monsieur Philippe POTIN, Monsieur André MORVAN, Monsieur Jean-Luc DERRIEN et Monsieur Marc SIMON.

ABSENT AYANT DONNÉ PROCURATION

Monsieur Jean-Paul CHAPALAIN à Monsieur Marc SIMON

ABSENT

Monsieur Eric GRALL

En exercice : 9

Présents : 7

Votants : 8

Date de la convocation : 22 Février 2024

Monsieur Jean-Jacques ROIGNANT a été désigné secrétaire.

Les tarifs doivent être définis pour l'année 2024 :

- Tarifs du port
- Tarifs d'occupation du domaine public et droits de place
- Tarifs horodateurs

Compte tenu du contexte économique, il est proposé de réévaluer les tarifs de 4.5 %, à l'exception de la REPP et du tarif « passager » qui restent inchangés.

Les membres du conseil portuaire réunis le 9 février ont émis un avis favorable sur les propositions de tarifs à appliquer au cours de l'exercice pour les différents services et occupations du domaine proposés. Mme la Présidente propose de les adopter afin qu'ils puissent être appliqués par le régisseur et les agents habilités

En conséquence, les membres du Conseil d'Administration, après avoir délibéré, à l'unanimité :

- **APPROUVENT** les tarifs définis pour l'année 2024.

La Présidente,
Odile THUBERT MONTAGNE



Le Secrétaire,
Jean-Jacques ROIGNANT



EPIC PORT DE ROSCOFF
VIEUX PORT
cs60069
29682 ROSCOFF cedex
Tél:02.98.24.43.00
Siret 909 290 215 00013-APE 5224A

République Française
Département du Finistère
Arrondissement de Morlaix
EPIC PORT DE ROSCOFF – VIEUX PORT

EXTRAIT DU REGISTRE DES DELIBERATIONS
DU CONSEIL D'ADMINISTRATION

DEL.2024/02/27-07

OBJET : ADHESION AU GROUPEMENT DE COMMANDES SDEF

L'an Deux Mil Vingt-quatre, le 27 Février à DIX-SEPT heures, les membres du CONSEIL D'ADMINISTRATION de l'EPIC PORT DE ROSCOFF – VIEUX PORT, désignés par le Conseil Municipal en date du 20 décembre 2021, se sont réunis, sous la présidence de Madame Odile THUBERT MONTAGNE, Présidente, en l'Hôtel de Ville sur la convocation qu'elle a adressée en application des articles L. 2121-10 et L. 2121-12 du Code Général des Collectivités Territoriales.

PRÉSENTS :

Madame Odile THUBERT MONTAGNE, Monsieur Michel AUTRET, Monsieur Jean-Jacques ROIGNANT, Monsieur Philippe POTIN, Monsieur André MORVAN, Monsieur Jean-Luc DERRIEN et Monsieur Marc SIMON.

ABSENT AYANT DONNÉ PROCURATION

Monsieur Jean-Paul CHAPALAIN à Monsieur Marc SIMON

ABSENT

Monsieur Eric GRALL

En exercice : 9

Présents : 7

Votants : 8

Date de la convocation : 22 Février 2024

Monsieur Jean-Jacques ROIGNANT a été désigné secrétaire.

Mme la Présidente propose d'adhérer au groupement d'achat d'électricité du SDEF (P.J. n° 7), le nouvel appel d'offres sera lancé en avril 2024 pour la fourniture d'électricité sur la période du 1^{er} janvier 2026 au 31 décembre 2028.

En conséquence, les membres du Conseil d'Administration, après avoir délibéré, à l'unanimité :

- **APPROUVENT** l'adhésion au groupement d'achat d'électricité du SDEF et **AUTORISENT** Madame la Présidente à signer toute pièce afférente à ce dossier.

La Présidente,
Odile THUBERT MONTAGNE

Le Secrétaire,
Jean-Jacques ROIGNANT



EPIC PORT DE ROSCOFF
VIEUX PORT
cs60069
29682 ROSCOFF cedex
Tél:02.98.24.43.00
Siret 909 290 215 00013-APE 5224A

République Française
Département du Finistère
Arrondissement de Morlaix
EPIC PORT DE ROSCOFF – VIEUX PORT

EXTRAIT DU REGISTRE DES DELIBERATIONS
DU CONSEIL D'ADMINISTRATION

DEL.2024/02/27-08

OBJET : MODIFICATION DES EMPLOIS

L'an Deux Mil Vingt-quatre, le 27 Février à DIX-SEPT heures, les membres du CONSEIL D'ADMINISTRATION de l'EPIC PORT DE ROSCOFF – VIEUX PORT, désignés par le Conseil Municipal en date du 20 décembre 2021, se sont réunis, sous la présidence de Madame Odile THUBERT MONTAGNE, Présidente, en l'Hôtel de Ville sur la convocation qu'elle a adressée en application des articles L. 2121-10 et L. 2121-12 du Code Général des Collectivités Territoriales.

PRÉSENTS :

Madame Odile THUBERT MONTAGNE, Monsieur Michel AUTRET, Monsieur Jean-Jacques ROIGNANT, Monsieur Philippe POTIN, Monsieur André MORVAN, Monsieur Jean-Luc DERRIEN et Monsieur Marc SIMON.

ABSENT AYANT DONNÉ PROCURATION

Monsieur Jean-Paul CHAPALAIN à Monsieur Marc SIMON

ABSENT

Monsieur Eric GRALL

En exercice : 9

Présents : 7

Votants : 8

Date de la convocation : 22 Février 2024

Monsieur Jean-Jacques ROIGNANT a été désigné secrétaire.

Les emplois permanents de l'EPIC sont au nombre de 2,7 ETP. Les 2 positions de travail à temps plein sont couvertes par des agents de l'EPIC. La position de travail à 0,7 était jusque-là couverte par la mise à disposition d'un agent communal à hauteur de 0,7 ETP. Cet agent n'est plus mis à disposition de l'EPIC.

Afin de permettre le recrutement d'un salarié de droit privé à temps plein, à compter du 1^{er} avril 2024, il est proposé d'approuver l'augmentation de la position de travail de 0,7 à 1 ETP.

En conséquence, les membres du Conseil d'Administration, après avoir délibéré, à l'unanimité :

- **APPROUVENT** l'augmentation de la position de travail de 0,7 à 1 ETP.

La Présidente,
Odile THUBERT MONTAGNE

Le Secrétaire,
Jean-Jacques ROIGNANT



EPIC PORT DE ROSCOFF
VIEUX PORT
cs60069
29682 ROSCOFF cedex
Tél:02.98.24.43.00
Siret 909 290 215 00013-APE 5224A